

## Renseignements généraux

Ce formulaire est mis à la disposition de toute personne physique ou morale qui désire se faire représenter auprès du Ministère par une autre personne (mandataire). En tant que mandant, vous autorisez le mandataire à agir en votre nom et à avoir accès à vos documents et aux renseignements contenus dans votre demande au Ministère.

Si vous souhaitez uniquement autoriser le Ministère à communiquer des renseignements personnels vous concernant, vous devez plutôt remplir le formulaire [Autorisation de communiquer des renseignements personnels](#) (A-0527-DF).

Si vous souhaitez désigner une personne pour vous représenter dans une demande auprès de Francisation Québec, bien qu'il soit préférable d'utiliser le formulaire [Personne autorisée ou mandat de représentation – Francisation Québec](#) (ME-0002-2304), le présent formulaire vous permettra tout de même de le faire.

## Important

Pour les programmes suivants, veuillez remplir votre mandat de représentation sur la plateforme Arrima.

- Programme de sélection des travailleurs qualifiés ;
- Programme de l'expérience québécoise ;
- Programme pilotes d'immigration permanente ;
- Programme des personnes réfugiées à l'étranger – Parrainage collectif (pour la demande d'engagement seulement. Les demandes de sélection permanentes des personnes parrainées sont hors Arrima.) ;
- Programme des travailleurs étrangers temporaires (EIMT et DST) ;
- Demandes de validation d'une offre d'emploi.

Pour savoir comment faire, vous pouvez consulter nos tutoriels à l'adresse suivante : <https://arrima.immigration-quebec.gouv.qc.ca/monespacepublic/aide/capsules>.

## 1. Renseignements sur votre identité (mandant)

1.1	Personne physique (remplissez la partie 1.2)		
	Personne morale (remplissez la partie 1.3)		
1.2	<b>Renseignements sur l'identité de la <u>personne physique</u></b>		
	Nom(s) de famille inscrit(s) dans le passeport	Prénom(s) inscrit(s) dans le passeport	Date de naissance(année/mois/jour)
	Numéro de référence individuel (si connu)	Pays de naissance	
	<b>Adresse du domicile du mandant</b>		
	Numéro	Rue	Appartement
			Ville
	Province ou État	Code postal	Pays ou territoire
	Téléphone	Courriel	
1.3	<b>Renseignements sur l'identité de la <u>personne morale</u></b>		
	Nom légal de l'entreprise	N° d'entreprise (NEQ)	
	<b>Personne-ressource de l'entreprise</b>		
	Nom(s) de famille inscrit(s) dans le passeport	Prénom(s) inscrit(s) dans le passeport	
	Titre du poste occupé		
	Téléphone au travail	Télécopieur	
	Courriel au travail		

## 2. Renseignements sur votre représentant (mandataire)

2.1	Nom(s) de famille inscrit(s) dans le passeport	Prénom(s) inscrit(s) dans le passeport		
	Nom de l'entreprise ou de l'organisme (s'il y a lieu)			
	<b>Adresse de correspondance</b>			
	Numéro	Rue	Appartement	Ville
	Province ou État	Code postal	Pays ou territoire	
	Téléphone	Télécopieur		
	Courriel			

## 2. Renseignements sur votre représentant (mandataire) (Suite)

### 2.2 Le mandataire désigné pour me représenter est :

un avocat membre du Barreau du Québec

Indiquez le numéro de membre au Barreau du Québec :

un notaire membre de la Chambre des notaires du Québec

Indiquez le numéro de membre à la Chambre des notaires du Québec :

une personne titulaire d'une autorisation spéciale délivrée par le Barreau du Québec ou la Chambre des notaires du Québec (veuillez joindre la photocopie de l'autorisation spéciale accordée à votre mandataire par le Barreau du Québec ou par la Chambre des notaires du Québec)

un consultant en immigration inscrit au Registre québécois des consultants en immigration

Indiquez le numéro au Registre québécois des consultants en immigration :

une personne agissant à titre non rémunéré\*, c'est-à-dire une personne physique qui ne reçoit aucune rémunération et qui agit à titre gratuit (par exemple : un membre de la famille, un ami, etc.)

#### \*Présomption d'acte à titre onéreux

Est présumée agir à titre onéreux la personne physique qui conseille, assiste ou représente une autre personne relativement à une demande présentée au ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en vertu de la *Loi sur l'immigration au Québec* (RLRQ, chapitre I-0.2.1) alors que, selon le cas :

1. elle est membre d'un organisme désigné comme représentant autorisé en vertu du Règlement désignant un organisme pour l'application de l'alinéa 91 (2)c) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (DORS/2011-142) ;
2. sa reconnaissance à titre de consultant en immigration en vertu du Règlement sur les consultants en immigration (RLRQ, chapitre I-0.2.1, r.1) est suspendue, révoquée ou expirée.

Dans ce dernier cas, cette présomption s'applique dans les cinq ans suivant la révocation ou l'expiration de la reconnaissance.

Ainsi, si la personne mandataire désignée dans le présent formulaire se trouve dans l'une de ces situations, nous considérons qu'elle agit à titre onéreux, c'est-à-dire qu'elle est rémunérée.

## 3. Déclaration du représentant (mandataire)

- 3.1
- Je déclare que les informations contenues à la section 2 de ce formulaire sont exactes et complètes.
  - Je reconnais que je suis la personne mandatée par le mandant pour le représenter auprès du Ministère.
  - J'atteste que j'ai pris les moyens nécessaires pour m'assurer de l'authenticité des documents ainsi que de la véracité des renseignements transmis au Ministère à l'appui de la demande de :

Nom du mandant en caractères d'imprimerie

Je comprends que le Ministère peut :

- vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des documents et renseignements transmis et que, si je communique au Ministère un renseignement que je sais ou que j'aurais dû savoir être faux ou trompeur, je commets une infraction à la *Loi sur l'immigration au Québec* et je suis passible d'une amende ;
- exiger du mandataire tout document ou renseignement pour démontrer que les moyens nécessaires ont été pris pour s'assurer de l'authenticité des documents et de la véracité des renseignements transmis.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à

Ville

Pays ou territoire

Signature du représentant (mandataire)

Date (année/mois/jour)

## 4. Mandat

4. Mandat		
	Je confie à la personne désignée à la section 2 le mandat de me représenter et d'agir en mon nom, auprès du Ministère, pour toute question relative à ma ou mes demandes, et ce, tout au long de leur traitement.	
	Le présent mandat s'applique à :	N° de demande (si connu)
4.1	Ma demande de sélection permanente	
	Programme régulier des travailleurs qualifiés	
	Investisseur	
	Travailleur autonome	
	Entrepreneur	
	Motifs humanitaires	
4.2	Ma demande de sélection temporaire	
	Étudiant étranger	
	Séjour temporaire pour traitement médical	
4.3	Ma demande dans un programme d'aide financière pour la reconnaissance des compétences	
4.5	Ma demande d'engagement	
	Regroupement familial	
	Immigration humanitaire	
4.6	Ma demande d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec	
4.7	Ma demande d'admission aux cours de français	
4.8	Une autre demande <sup>1</sup> (précisez) :	

1. Par exemple, pour une demande d'accès à l'information concernant un programme dont le mandat de représentation est ajouté directement dans Arrima tel une demande pour le Programme de l'expérience québécoise, une demande d'évaluation d'impact sur le marché du travail, une demande pour un programme pilote d'immigration permanente, pour une demande pour un programme des personnes réfugiées à l'étranger, pour une demande de validation d'offre d'emploi, etc.

## 5. Protection de vos renseignements personnels

### 5.1 Utilisation de vos renseignements personnels

Les renseignements personnels collectés par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère) dans ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre demande visant à désigner une personne mandatée pour vous représenter dans une demande auprès de nous.

Lorsque la loi nous l'autorise, nous pourrions utiliser vos renseignements personnels à d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été recueillis. Nous pourrions, notamment, les utiliser à des fins d'étude, de recherche, de production de statistiques ou encore pour évaluer nos programmes et la qualité de nos services. Pour en savoir plus sur les cas d'exceptions prévus par la loi qui nous permettent d'utiliser vos renseignements personnels à d'autres fins, nous vous invitons à consulter notre [Cadre de gouvernance à l'égard des renseignements personnels](#).

#### Protection de vos renseignements personnels

Vos renseignements personnels seront traités de façon confidentielle. Ils ne seront consultés que par les personnes employées du Ministère qui ont qualité pour les recevoir lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. L'information concernant les renseignements personnels recueillis auprès de vous, les catégories de personnes qui ont accès à ceux-ci, la base juridique sur laquelle cet accès leur est permis ainsi que la durée que nous les conservons est présentée dans notre [inventaire des fichiers de renseignements personnels](#).

Notez que certains risques, règles, garanties et droits sont associés à la gestion de vos renseignements personnels. Nous mettons tout en œuvre afin d'en assurer la protection. Pour obtenir plus de détails sur la façon dont nous gérons et nous protégeons vos renseignements personnels, veuillez consulter notre [Cadre de gouvernance à l'égard des renseignements personnels](#).

#### Conséquences de votre refus de répondre à cette demande obligatoire

Si vous refusez de répondre à cette demande obligatoire de collecte, d'utilisation et de communication de vos renseignements personnels, nous ne serons pas en mesure de traiter votre demande de mandat de représentation.

Vous pouvez demander de mettre fin au traitement de la présente demande à tout moment. Le cas échéant, nous cessons tout usage des renseignements personnels fournis dans le présent formulaire au moment où nous en sommes informés. Cela n'entraînera aucune conséquence sur le traitement d'une demande d'accès à un programme ou un service du Ministère. Pour vous désister, veuillez vous adresser au même service où la présente demande est effectuée.

Vos renseignements personnels peuvent tout de même être utilisés, communiqués ou conservés à d'autres fins conformément aux lois applicables. Ils seront détruits selon les règles prévues à notre calendrier de conservation.

#### Vos droits en lien avec vos renseignements personnels

Vous avez le droit de savoir quels sont les renseignements personnels que nous détenons sur vous, de vous les faire communiquer et d'en demander la rectification.

Pour savoir comment exercer vos droits en lien avec vos renseignements personnels, consultez notre site Web à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information>.

Si vous estimez que nos pratiques ne sont pas conformes aux dispositions prévues par la [Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels](#), vous pouvez déposer une plainte selon le [Processus de traitement des plaintes et des commentaires de la clientèle](#) déjà en place au Ministère. Dans le cas où la plainte s'avère fondée, nous prenons les mesures requises pour corriger la situation dans les meilleurs délais.

En cas de désaccord avec la réponse finale communiquée, vous pouvez formuler une plainte à la [Commission d'accès à l'information du Québec](#).

#### Aide pour comprendre la portée du consentement

Pour obtenir de l'assistance afin de vous aider à comprendre la portée du présent consentement, vous pouvez communiquer par téléphone avec le Centre de contacts clientèle au [514 864-9191](#), de la région de Montréal ou de l'extérieur du Québec et au [1 877 864-9191](#), ailleurs au Québec (sans frais).

## 5. Protection de vos renseignements personnels (Suite)

### Consentement à l'utilisation de vos renseignements personnels

Le consentement que vous donnez dans ce formulaire est valide jusqu'à ce que les objectifs de la collecte soient atteints.

Par la transmission de ce formulaire rempli et signé, vous reconnaissez avoir lu et compris le contenu de cette section sur la protection des renseignements personnels.

### Consentement à la communication de vos renseignements personnels

Les renseignements personnels vous concernant relatif aux programmes ou services indiqué à la section « 4. Mandat » pourront être communiqués à la personne désignée pour vous représenter.

Par la transmission de ce formulaire rempli et signé, vous reconnaissez avoir lu cette section sur le consentement à la communication de vos renseignements personnels et compris les modalités qui y sont associées.

## 6. Déclaration du mandant

### 6.1 Ce mandat :

- autorise le Ministère à communiquer à votre représentant (mandataire) tout document ou renseignement personnel nécessaire à l'examen de votre demande ;
- autorise votre représentant (mandataire) à agir en votre nom, notamment en lui permettant de soumettre des documents à l'appui de votre demande ;
- ne sera plus reconnu par le Ministère si votre représentant (mandataire) perd sa reconnaissance ou son droit d'exercice, si applicable ;
- annule tout mandat antérieur ayant le même objet\* ;
- est valable pour toute la durée du traitement de la ou des demandes visées, à moins qu'il ne soit révoqué par écrit auprès du Ministère.

**Je déclare** que les renseignements contenus dans ce formulaire sont complets et exacts et que j'aviserais le Ministère de tout changement aux réponses indiquées dans ce formulaire dans les trente (30) jours suivant ce changement.

\* Si vous avez soumis une demande au programme de sélection temporaire pour étude, le présent formulaire n'aura pas pour effet d'annuler le mandat de représentation pour le dépôt de vos documents dans Arrima, si applicable.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à

Ville

Pays ou territoire

Signature du mandant

Date (année/mois/jour)